



Bonjour à toutes et à tous,

Une nouvelle fois, votre petit journal spécial budget vous est présenté. Budget voté le 1er avril dernier ; A l'unanimité des membres votants.

Vous retrouverez le détail des dépenses de l'année 2020 et les prévisions pour 2021 (déjà bien entamée). Budget, comme je vous le disais, qui a été voté à l'unanimité, en veillant aux dépenses de fonctionnement et en gardant des lignes raisonnables en investissement.

Concernant les taxes sur le foncier bâti et non bâti, nous avons reconduit les taux à l'identique pour la part commune. La taxe d'habitation n'y figure plus.

En ce début mai, nous ne savons pas encore très précisément, toujours à cause de la pandémie de Covid 19, ce que pourrons faire nos associations... Déjà empêchées l'an dernier d'organiser la moindre manifestation, le conseil municipal a légèrement baissé les subventions 2021, et certaines autres telle la société de chasse et l'APE se sont vues attribuer des subventions identiques.

Concernant les travaux à venir, vous trouverez le détail à la suite dans votre journal.

Enfin, vous trouverez un point rapide sur la communauté de communes, sur l'épidémie de Covid19 et diverses informations sur la vie de votre commune.

Bonne lecture et faites attention à vous.

## RETROSPECTIVE SUR LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2020

ARTICLE/OPERATION	N° MANDAT	LIBELLÉ DE L'OPÉRATION	MONTANT
2313	253 ; 306 ; 307 ; 308	Renforcement plancher sous-sol école	17 554.37€
<b>2313</b>		<b>TOTAL</b>	<b>17 554.37€</b>
2315	277	Travaux sur voiries communales	5 056.48€
<b>2315</b>		<b>TOTAL</b>	<b>5 56.48€</b>
2151/041	193	Réintégration du FDAC 2019	22 095.55€
<b>2151</b>		<b>TOTAL</b>	<b>22 095.55€</b>
2183	317	Remplacement ordinateur bureau secrétariat mairie	943.20€
<b>2183</b>		<b>TOTAL</b>	<b>943.20€</b>
2031	109 ; 110 ; 240	Frais visites architecte sous-sol école	1 440.00€
<b>2031</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 440.00€</b>
<b>TOTAL</b>			<b>47 089.60€</b>

## ÉTAT DES RESTES A RÉALISER - 2020

N°ARTICLE /OPERATION	DESIGNATION	MONTANT PREVU AU BUDGET	REALISÉ	RESTE A REALISER
238 op 118	FDAC 2020	18 094.50€	0.00€	18 094.50€
2315 op 123	Travaux sur voiries communales	15 177.90€	5 056.48€	10 121.42€
2188 op 130	Remplacement chaudière, thermostat, tableau élec chaufferie école	18 000.00€	0.00€	11 000.00€
2031 op 140	Frais d'étude (honoraires) cabinet architecte PBA	4 320.00€	1 440.00€	2 880.00€
	<b>TOTAL</b>			<b>42 095.92€</b>

## BUDGET PRIMITIF 2021

### FONCTIONNEMENT

### DEPENSES

<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>226 064.66</b>
	Entretien des bâtiments	16 000.00
	Entretien des voies et réseaux	9 000.00
	Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier, honoraires, vêtements travail & divers	19 260.00
	Taxes et impôts	800.00
	Assurance, maintenance, entretien terrains, entretien matériel roulant, entretien petit matériel, petit équipement + fournitures	24 300.00
	Fournitures administratives	800.00
	Fêtes et cérémonies	4 000.00
	Autres (réserve en cas de dépenses importantes imprévues)	151 904.66
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>78 310.00</b>
	Personnel de remplacement	500.00
	Personnel titulaire	40 000.00
	Personnel non titulaire	14 000.00
	Charges sociales	23 810.00
<b>014</b>	Fonds de péréquation intercommunale et communale	<b>6 500.00</b>
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE</b>	<b>92 030.22</b>
	Indemnités des élus et charges	20 766.00
	Participations au SIVOS et participations diverses	68 364.22
	Subventions associatives et autres (centre de loisirs ALPR)	2 900.00
<b>66</b>	<b>INTERETS DES EMPRUNTS</b>	<b>2 212.89</b>
<b>67</b>	<b>AIDES DE SECOURS</b>	<b>391.05</b>
<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>86 985.48</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>492 494.30</b>

## RECETTES

<b>70</b>	<b>PRODUITS ET SERVICES</b>	<b>1 401.00</b>
	Concessions de cimetière et redevance occupation domaine public pour le gaz	
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>200 370.00</b>
	Taxe foncier, bâti, non bâti	167 306.00
	Taxe sur les pylônes	10 164.00
	Fonds de péréquation des ressources intercommunales	1 400.00
	Dotation de solidarité communautaire	11 500.00
	Droits de mutation	10 000.00
<b>74</b>	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>87 607.80</b>
	Dotation forfaitaire	42 660.00
	Dotations diverses	15 000.00
	Indemnités agence postale + mise à disposition secrétaire de mairie à l'AFR	15 236.00
	Etats compensatoires + FCTVA	14 711.80
<b>75</b>	<b>LOCATION SALLE DES FETES + REMBOURSEMENT TAXES FONCIERES DES LOGEMENTS DE LA CDC ROUILLACAIS</b>	<b>680.00</b>
<b>77</b>	<b>REMBOURSEMENT SINISTRES ASSURANCES</b>	<b>80.25</b>
<b>002</b>	<b>EXEDENT ANTERIEUR REPORTE</b>	<b>202 355.25</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>492 494.30</b>

**INVESTISSEMENT****DEPENSES**

<b>001</b>	<b>DEFICIT ANTERIEUR REPORTE</b>	<b>20 282.36</b>
<b>16</b>	<b>REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS</b>	<b>5 349.29</b>
<b>20</b>	<b>IMMOBILISTIONS INCORPORELLES (FRAIS D'ÉTUDES)</b>	<b>500.00</b>
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>15 000.00</b>
	Achat de parcelles	5 000.00
	Achat de matériel et outillage	9 500.00
	Achat matériel de bureau/informatique	500.00
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	
	FDAC 2021	25 000.00
	Travaux de réfection de la voirie	30 000.00
	Frais sur bâtiments communaux	15 000.00
<b>020</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00</b>
<b>041</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2018)</b>	<b>22 256.24</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>175 483.81</b>
--	-------------------

**RECETTES**

<b>021</b>	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>86 985.48</b>
<b>10</b>	<b>DOTATION FONDS DIVERS</b>	<b>66 242.09</b>
	FCTVA	3 863.81
	Excédent de fonctionnement	62 378.28
<b>041</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2019)</b>	<b>18 094.50</b>
	Etat & Etabl. Nationaux + Département	4 161.74

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>175 483.81</b>
--	-------------------

## ETAT DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS – 2021

	Montant de la subvention
APE Mareuil-Courbillac	300.00€
Association Danse & Passion	60.00€
AMF Alpes Maritimes (Sinistre tempête Alex)	200.00€
Batterie Harmonie	60.00€
Donneurs de sang Rouillac	60.00€
L'atelier de l'éolienne	60.00€
Le jardin à malices	60.00€
Les Guidons Mareuillais	150.00€
Régalade	60.00€
Le S.E.L	60.00€
Société de chasse	300.00€



## RAPPEL SUR LES SERVICES DE LA COMMUNE

### MAIRIE

☐ 05-45-21-74-01 @ : [mareuilcharente@orange.fr](mailto:mareuilcharente@orange.fr) <http://mareuil.e-monsite.com/> + Facebook

#### Horaires d'ouverture :

**Lundi : 9h00 - 12h00**

**Mercredi : 9h00 - 12h00 / 12h30-16h30**

**Vendredi : 9h00 - 12h00**

Mme RODET Claudine (Maire) : 06-26-90-15-56

Mr JAROSZ Jean-Robert (1<sup>er</sup> Adjoint en charge des bâtiments) : 06-22-61-29-95

Mr TURGNE Noël (2<sup>ème</sup> Adjoint en charge de la voirie) : 06-13-08-70-42



### CHANGEMENT D'HORAIRE : AGENCE POSTALE

☐. 05-45-21-73-80

**Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h 15 h à 12 h 15**

La boîte aux lettres est relevée du **lundi au vendredi à 12 h**,

et le samedi matin lors du passage du facteur, c'est-à-dire vers 9h45.

Les autres boîtes aux lettres (villages) sont relevées tous les jours au cours de la tournée du facteur.



### Dépôt de pain :

Un dépôt de pain, dans l'enceinte de l'agence postale, est à votre disposition. Afin d'éviter tout invendu, il est nécessaire de passer commande auprès de l'agence postale avant 11h00 le matin pour le lendemain. Le pain est livré par la Boulangerie de Neuvicq le Château.



## INFORMATIONS COMMUNALES

Travaux 2021 déjà réalisés et à venir.

### ❖ Voirie :

Déjà réalisés : Travaux de borduration et caniveau Rue des Noyers suite à l'écoulement d'eaux pluviales sur la propriété de Mr et Mme Chevrier pour un montant de 3 352.80 € TTC. Entreprise SCOTPA ; travaux de réfection de chaussées sur les Rues du Logis au Plessis, Rue du Clos, Chemin du Belvédère pour un montant total de 3 240.00€ TTC ; entreprise Ecopatcher.

Travaux à venir : travaux de borduration et caniveau, regards et canalisations pour écoulement des eaux pluviales Rue Champ du Moulin (RD 381) pour un montant de 13 461.60€ TTC ; Travaux de voirie dans le cadre du FDAC 2021 sur la Rue du Clos, Rue des Trois Chênes, Rue Traversière au Plessis, pour un montant total de 13 379.09 € TTC. Entreprise SCOTPA.

En attente : travaux sur le ralentisseur à hauteur de l'école sur la RD 75. Un nouveau devis a été reçu et sera présenté lors du prochain conseil. Selon le montant final de toutes ces opérations, nous verrons si nous pouvons entreprendre d'autres travaux de voirie.

### ❖ Bâtiments :

Déjà réalisés : Remplacement des portes des sanitaires place Philémon Martin et du local de stockage dans la cour de l'école. Entreprise Jean-Luc Lanterne pour un montant total de 2 241.60€ TTC.

Travaux à venir : réfection de la partie avant de la toiture de l'église par l'entreprise Bruno Temperault pour un montant de 10 365.25 € TTC. Remplacement de la fenêtre du bureau du SIVOS par l'entreprise Jean-Luc Lanterne pour un montant de 1 161.18€ TTC.

Pour information, les contrôles électriques à l'école, à la mairie et à l'église ont été réalisés pour un montant total de 1 481.04€ TTC.

Divers : L'acquisition d'une balayeuse est prévue. Des devis ont été demandés et présentés au conseil, mais il s'avère que le coût du matériel dépasse le budget alloué, ainsi, d'autres solutions sont recherchées (matériel d'occasion, prestations extérieures ?).

Remplacement siège de bureau pour la secrétaire de mairie pour un montant de 418.80 € TTC auprès de la société Espace Bureau 16 à Angoulême.

A ajouter à cette présentation tous les travaux effectués en fonctionnement, par exemple le démaussage des toitures, la remise en état de l'assainissement défectueux du bâtiment scolaire, (en attente de devis) les travaux de plomberie, d'entretien des espaces verts (tonte dans les hameaux et au cimetière, entretien des bornes le long des voies et chemins... etc) qui sont réalisés par des entreprises et non en interne. Et tous les achats nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

## *Hommage à..... Bernard et à Patrick*

### *Bernard Gillois.....*

*Le 7 février dernier, notre village a perdu un Mareuillais d'adoption qui a œuvré pour sa commune de nombreuses années. 19 ans conseiller municipal à mes côtés, investi plusieurs années dans diverses associations communales et 12 ans président du SIVOS. Son décès m'a profondément choquée... J'appréciais l'ami qu'il était devenu au fil du temps ; le soutien qu'il m'a apporté durant toutes ces années malgré quelquefois des désaccords, sa loyauté et son implication dans la vie de Mareuil. Je pense ne pas me tromper en affirmant qu'il n'a pas compté son temps ni son argent pour l'école et les enfants. Il n'avait peut-être pas toujours la bonne façon de dire les choses, mais il a toujours fait ce qui lui semblait juste.... Je ne comprends pas sa décision de partir ce dimanche matin, mais je la respecte et je garde dans un coin de ma tête le souvenir d'un ami fidèle, très souvent de bon conseil.*

### *Patrick Massicot*

*Quelques jours après, le 15 février un autre Mareuillais est parti des suites d'une longue maladie. Lui aussi a été au service de sa commune d'adoption durant deux mandats. Il reste des traces de son passage à travers les vasques qui sont tout autour de la mairie et au cimetière. Lui aussi a œuvré pour diverses associations. Toujours prêt à rendre service, Patrick était un voisin du Plessis du « bas » comme il aimait à le dire. Un voisin ami, toujours une petite blague prête pour une rencontre. Je garde en mémoire le souvenir d'un homme serviable, aimable et courageux.....*

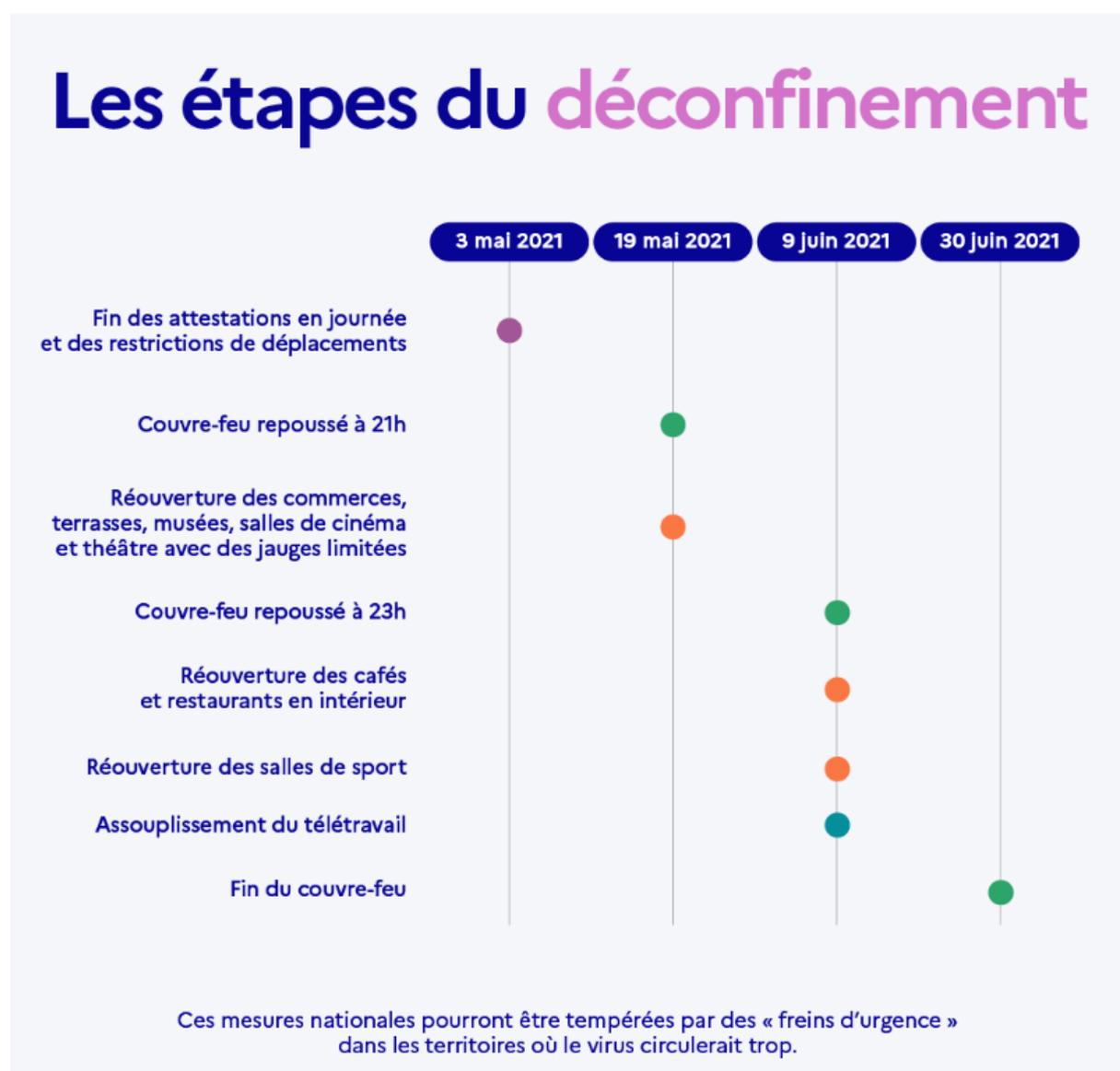
*Merci à tous les deux.*

*Claudine Rodet*



## ACTUALITÉS COVID-19

Vous trouverez ci-dessous, un tableau récapitulant le calendrier de réouvertures, par types d'activités. Étant entendu que pour le moment nous n'avons pas d'information réglementaire concernant les jauges, les modalités de contrôle du pass sanitaire...  
**En rose** : la décision validé / **en vert** les mesures ne devant pas faire l'objet de nouvel ajustement / **en orange** les mesures pouvant être modulées en fonction de la situation sanitaire locale.



# A PROPOS DES DÉCHETS... ET DE LEUR RÉDUCTION

LE PRINTEMPS => L'OCCASION POUR FAIRE LE GRAND MÉNAGE

## JE FAIS DU MÉNAGE DANS

*mon garage*



### Espace de stockage

Le garage fait souvent office de débarras : cartons, jouets, meubles s'accumulent avec le temps et peuvent se détériorer.

Profitez d'un week-end ou des vacances pour désencombrer votre garage !

Réalisez **4 piles** : à garder, à donner, à vendre et à jeter.

Rassemblez vos objets **par fonction** : loisirs, hiver, jardinage, bricolage...

**Utilisez vos murs** pour y accrocher vos vélos, des outils de bricolage et de jardinage.

Placez **près de la porte**, les objets que vous utilisez régulièrement (sacs, laisse, bottes...).

Réunissez vos **déchets par catégorie** avant de vous déplacer en déchèterie : ferraille, gros cartons, bois, déchets toxiques, film plastique... Vous optimiserez votre temps et réduirez les erreurs de tri.

### Les outils de bricolage

Pour vous retrouver plus facilement dans votre atelier, **videz** votre espace de travail et **rassemblez vos outils** dans des rangements annotés : tiroirs, coffre à outils, placards, ou encore panneaux muraux.

**Vendez ou donnez** les outils en bon état dont vous ne vous servez plus.

**Acides, solvants, peintures, vernis, colle... usagés sont à déposer en déchèterie.**

### Les outils de jardinage

Faites également du ménage dans vos produits de jardinage ! **Dites au revoir aux produits polluants** et fabriquez vos produits naturels (vinaigre blanc, savon noir, bicarbonate de soude, gros sel...)

**Privilégiez les engrais naturels** aux engrais chimiques : compost, fumier, cendre, purin...

**Les produits et emballages vides et non toxiques sont à jeter dans le sac jaune. Les déchets toxiques** (herbicides, fongicides, insecticides, molluscicides, taupicides...) et engrais chimiques sont à jeter en **déchèterie**.

### Et la prochaine fois, avant d'acheter :

- Est-ce un besoin occasionnel ou régulier ?
- Est-ce que je peux l'emprunter dans mon entourage ou auprès d'un voisin ?
- Est-ce que je peux le louer ou l'acheter d'occasion ?

Pour les produits de jardinage :

- Est-ce que je peux réaliser mon produit maison ?
- Est-il respectueux de l'environnement ?

### 2 labels à privilégier lors de vos achats bricolage



## ELECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES 20 et 27 juin 2021

Depuis le 6 avril 2021, la nouvelle télé-procédure *Maprocuration* est disponible sur vos smartphones pour établir une procuration électorale. Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure *Maprocuration* est largement dématérialisée, vous trouverez ci-dessous les trois étapes :

## Maprocuration

## Dématérialisation des procurations de vote



## EN BREF...

Agence postale communale : Depuis le 1er mai dernier, nous avons accueilli Madame Valérie Pateux qui a été recrutée afin d'effectuer le remplacement de Madame Evelyne Brisson, en poste depuis de nombreuses années, et qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous souhaitons une bonne retraite à Evelyne et la bienvenue à Valérie. Seul changement, les horaires d'ouverture le matin sont décalés de 15 minutes : 9h15 à 12h15 du lundi au vendredi.

Conseil municipal : Deux membres du conseil municipal ont pris la décision de démissionner de leurs fonctions. Début mars première démission. Seconde démission reçue le 12 mai. En attente de la réponse de Madame la Préfète de la Charente.

Je terminerai par un petit point sur les déchets ménagers, en particulier les sacs noirs dont il va falloir réduire drastiquement le contenu. Vous aurez bien sûr des informations de la communauté de communes à ce sujet, mais nous devons nous préparer à mieux trier car les coûts de traitement vont exploser.

Quelques informations sur la Communauté de communes du Rouillacais ; les travaux des différents chantiers en cours avancent ; Le futur Espace France Services devrait ouvrir ses portes en septembre prochain. Le chantier des Bouchauds est en cours de finition malgré diverses malfaçons durant les travaux ; La maison médicale est sortie de terre, enfin... Les travaux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) se poursuivent et les réunions vont s'enchaîner. Trois membres du conseil y assisteront.

Crise sanitaire liée à la COVID 19 : L'évolution est plutôt légèrement encourageante. La campagne de vaccination s'accélère ; que l'on soit pour ou contre, vacciné ou pas, tous nous devons continuer à appliquer les gestes barrières indispensables que sont le port du masque, le lavage fréquent des mains et la distanciation physique. Les réunions de conseil municipal mais aussi communautaires se déroulent en présentiel dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Petite nouveauté à Mareuil, vous découvrirez Place Philémon Martin, sous les marronniers ; tables et bancs confectionnés par Monsieur Antoine Côte et mis en place avec l'aide de quelques membres des Galoches Mareuillaises ; Un grand merci à Antoine et à tous les participants à l'installation.



Quelques brins de muguet pour vous souhaiter plein de bonheur et que l'on puisse un jour (que nous espérons tous, proche) se retrouver et recommencer à vivre une vie normale.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches ;  
Toutes et tous respectons les gestes barrières ; portons un masque et appliquons la distanciation préconisée.

L'été n'est pas loin ;

Nous vous le souhaitons beau et chaud et surtout en bonne santé.

